

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



**DÉPÔT DES DEMANDES
AVANT LE 18 AVRIL 2025**

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS





Isère Collégiens est un dispositif financé par le Département de l'Isère, visant à soutenir des projets éducatifs de qualité, en complément des apprentissages scolaires des collégiens isérois, avec comme objectif le développement de la conscience citoyenne des 11-15 ans.

L'AIDE DU DÉPARTEMENT

- Le financement de 1 à 7 projets par collège public isérois et par année scolaire.
- L'accès à de nombreuses ressources (animations, expositions, interventions de partenaires) mises à disposition gratuitement.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Dépôt des projets sur l'application PI2Cv3 (<https://colleges.cg38.fr>) :

1/ S'identifier sur le réseau du Département de l'Isère

(identifiant de type : 038...X_UTI1 - Mot de passe de type : 99col..99U1)

2/ Sélectionner l'application pour :

- saisir vos objectifs pédagogiques,
- faire vos demandes de financements via les formulaires « Action »,
- faire vos demandes de partenariats spécifiques via un tableau « Ressources ».

Saisie par les enseignants, les infirmiers scolaires..., validation par le principal.

En cas de problème d'accès (perte de vos identifiants...) : nous contacter par mail :

iserecollegiens@isere.fr

INSTRUCTION DES DOSSIERS

1/ PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Une attention particulière sera portée sur le degré de participation de l'élève au projet et sur les modalités de restitution(s) ou de production(s) prévues.

Comment est mesuré le niveau de participation des élèves ?

Il existe plusieurs niveaux de participation :

1. Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements

2. Des rencontres avec des intervenants professionnels ou des partenaires départementaux

3. Des engagements dans des projets éducatifs

JE DÉCOUVRE : éveiller la curiosité et susciter l'envie de comprendre.

→ Projet découverte d'un univers à la journée ou le temps d'un cycle.

• Niveau de participation = **information, consultation.**

J'EXPÉRIMENTE : comprendre en pratiquant, développer ses connaissances et son ouverture d'esprit.

→ Projet s'inscrivant dans une logique de partenariat ou en séjour avec un degré plus élevé de participation des collégiens.

• Niveau de participation moyen = **concertation**

JE M'IMPLIQUE : être à l'initiative, entreprendre, s'impliquer dans une démarche collective et valoriser ses engagements.

→ Projet long terme.

• Niveau de participation fort = **coréalisation**

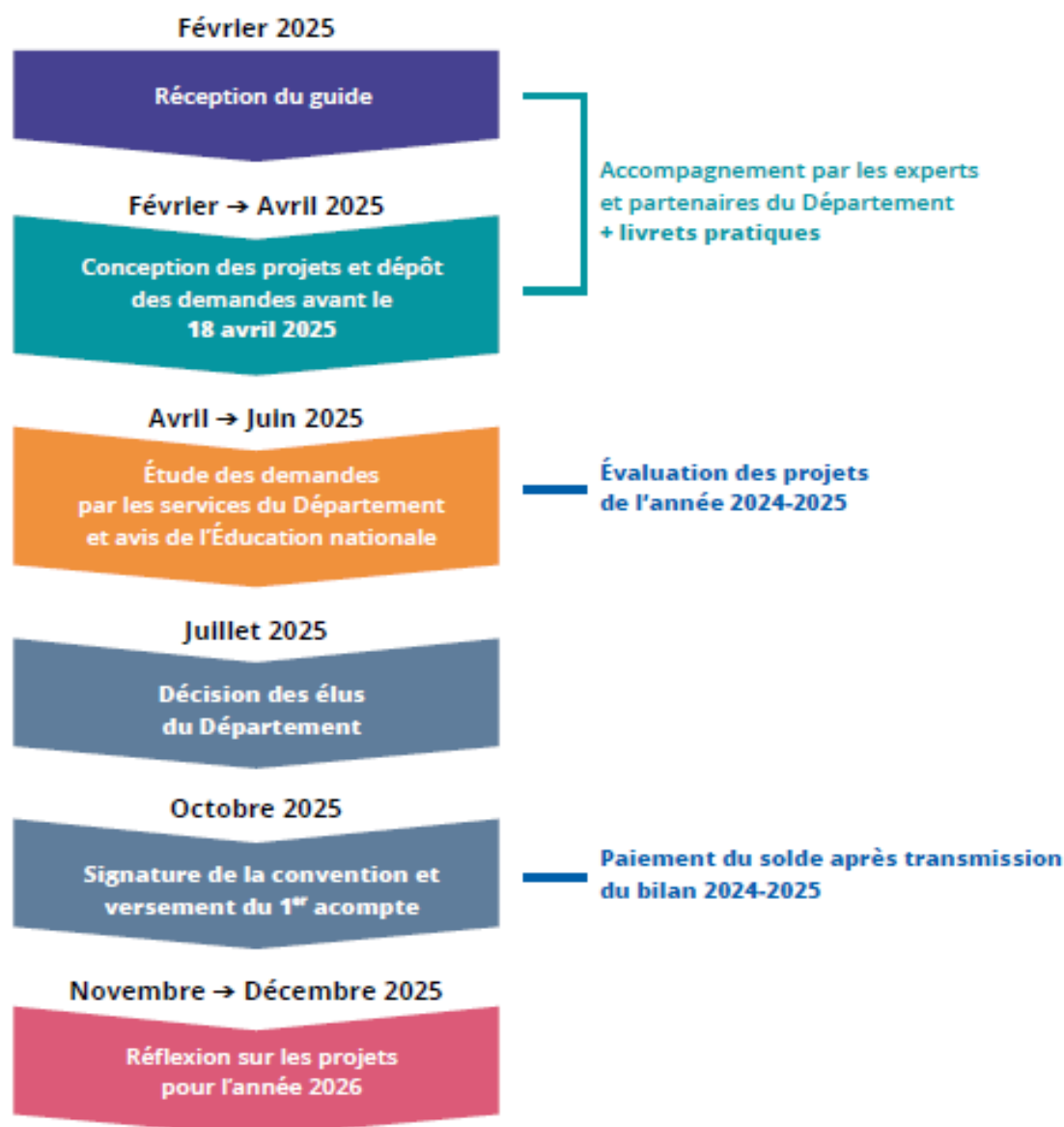
2/ LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ

Évaluation des demandes au regard de leur cohérence entre les objectifs pédagogiques d'établissement, les attendus des projets, les critères définis ci-après et la notion de citoyenneté (engagement, droits et devoirs).

3/ L'IMPLICATION TERRITORIALE

Évaluation de la présence de partenariats avec des acteurs locaux reconnus.

LE CALENDRIER



CONTACTS

Service jeunesse et sport - Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport

Fabienne Chèze-Ceroni
Pilotage du dispositif
Iserecollégiens@Isere.fr
04 57 38 77 64

Chrystelle Masciave
suivi financier
chrystelle.masclave@Isere.fr
04 57 38 77 48

MON COLLÈGE À LA NEIGE

DÉCOUVERTES
SPORTIVES
ET VALEURS
OLYMPIQUES

Activité ① JE PRATIQUE UN SPORT DE NEIGE

Cette activité correspond à 2 journées de découverte du ski alpin, du ski nordique ou de randonnée à raquettes.

Activité ② J'OSE LE NORDIC

Cette activité correspond à 1 journée de découverte du biathlon.

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



ATTENDUS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

Votre projet :

- Ne doit pas prévoir d'hébergement ;
- Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;
- Doit être planifié avec les prestataires, hors vacances scolaires toutes zones confondues.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin) et encadrement des activités sportives sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Navettes de transport entre la station et le site de pratique sportive au cours de la journée ;
- Biathlon pour l'activité ① ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;
- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble ;
- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressources actions sport).





MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

ATTENDUS

Cette action correspond à un séjour de 2,5 journées et 2 nuitées, pour la découverte de sports de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade ou via ferrata.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

Votre projet :

- Doit être mené sur un des sites isérois les plus proches du collège afin de limiter le transport ;
- Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires, toutes zones confondues, en septembre, octobre, avril, mai ou juin.

Pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES

ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel et encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Autres activités sportives de nature (parc accrobranche...), transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;
- En cas de budget élevé, prévoir une participation des familles dans la limite de 30€/élève ;
- Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 € ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).



Demande non cumulable avec les actions : « Mon collège à la neige – Activité ③ : je séjourne en montagne cet hiver », « Je pars en chemin sur les ENS » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration) : cf p56.

ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**
- Isère Drôme destination Junior peut aider au montage de votre projet avec les centres d'hébergements du réseau listés dans le livret pratique ;
- Le Comité départemental de la Fédération des clubs alpins et de montagne (FFCAM) peut aider au montage du projet avec les refuges du réseau CAF ;



- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).